ANTOINE SELMAN

PARRAIN DE LA PREMIÈRE ACADÉMIE DES TALENTS

Antoine Selman avait enflammé le plateau de The Voice en 2013. A 25 ans seulement, le jeune Lovérien avait su prouver qu'il avait la musique dans la peau et le talent d'un grand artiste. Depuis, il a continué sa route... et vit de sa passion pour la musique.

Mais Antoine n'a pas oublié Louviers, sa ville, celle où il avait fait ses premières armes musicales. Il a ainsi volontiers accepté d'être le parrain de cette première édition de l'académie des talents.

« Je trouve cette démarche très louable. On permet de mettre en avant des jeunes et leur talent ; de tendre la main à ceux qui ont des facultés ».

« Nous sommes fiers de vous, soyez fiers de votre ville ! »

François-Xavier Priollaud

Tous les renseignements sur l'Académie des Talents auprès de :

JUDITH DENEUX,
RESPONSABLE DU DISPOSITIF
TEL. 02 32 09 59 94.

Téléchargement du dossier sur
www.ville-louviers.fr

Hôtel de Ville - CS 10621
27406 Louviers cedex
www.ville-louviers.fr

VILLE DE Louviers

Académie DES Talents

VILLE DE LOUVIERS

« IL Y A DU BONHEUR DANS TOUTE ESPÈCE DE TALENT »

Honoré de Balzac

Conception graphique : alchimie (02 32 40 00 91) - Réalisation : HB Impressions

Académie des Talents
VILLE DE LOUVIERS

Mode d'emploi

Quinze jeunes Lovériens intégreront l'Académie des talents de la Ville de Louviers en septembre 2015. Son ambition: donner la chance à des jeunes Lovériens ayant un talent particulier d'être accompagnés par la Ville dans l'expression et le développement de celui-ci... En contrepartie, les jeunes deviennent ambassadeurs de la ville.

Les candidatures pour cette première promotion, parrainée par le musicien et chanteur lovérien Antoine Selman, sont à déposer entre le 9 février et le 30 avril.

DE 16 A 30 ANS ET UN TALENT

Le principe est simple :
Vous avez entre 16 et 30 ans, un talent particulier (sport, musique, cuisine, théâtre, peinture, écriture, couture, ébénisterie...) et l'envie que la Ville de Louviers vous accompagne dans l'expression ou le développement de celui-ci ?
N'hésitez plus... Postulez à l'académie des Talents !

QUEL PROGRAMME ?

Tout au long de votre année à l'académie des Talents, la Ville de Louviers vous propose un accompagnement visuel, matériel, humain ou financier (site internet, mise en réseau, conseils de professionnels, mise à disposition d'équipements publics, sponsors, bourses, participations à d'éventuels frais d'inscription...) selon les besoins.
En contrepartie, vous serez acteurs de votre ville, vous pourrez découvrir des lieux, participer à des activités et des sorties inédites, vous serez invités à monter des projets pour votre ville...

QUI PEUT POSTULER ?

Tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans, qui habitent Louviers ou pratiquent une activité à Louviers, peuvent poser leur candidature ; quelle que soit la discipline de leur talent ou leur milieu social.

LA MARCHE A SUIVRE

Vous souhaitez poser votre candidature ? Deux solutions :

- télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la Ville : **www.ville-louviers.fr**
- retirer le dossier d'inscription à l'Accueil Mairie.

Le dossier complet doit être retourné au plus tard le 30 avril.

COMMENT S'EFFECTUE LA SÉLECTION ?

Un comité de sélection, composé de représentants des services municipaux et de personnalités extérieures, se réunira en mai pour sélectionner quinze jeunes parmi les candidats.

ET APRÈS ?

Les quinze recrues de la première promotion (résultat début juin) participeront ensuite à une grande soirée de gala le vendredi 19 juin au Grand Forum. Ce soir-là, ils seront présentés au public avant un spectacle festif.

SEPTEMBRE 2015 – JUIN 2016

Chaque promotion s'étend sur l'ensemble de l'année scolaire (sur des moments ponctuels) et s'organise en fonction des disponibilités des jeunes. Il s'agit toutefois d'un engagement sur l'année... Pour intégrer l'académie, ce principe est de rigueur !